Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Divorce, maison en commun

Par bidule

Bonjour,

Voilà je ne sais plus quoi faire. Je suis divorcé depuis quelques années. J'ai laissé la maison (en travaux) à mon ex-mari.

Il n'a toujours pas racheté le prêt de cette maison, je suis donc encore solidaire du prêt.

Aujourd'hui, il a décidé de ne plus payer le prêt. Je ne sais plus quoi faire. Quels sont mes recours?

Par ESP

Bonjour
Que dit textuellement votre acte de divorce ?

Par bidule

Bonjour,

L'acte chez le notaire :
"l'ordonnance de non-conciliation du XX/XX/XXXX a attribué al jouissance du domicile conjugal à M., à titre onéreux, et dit qu'il prendrait en charge le remboursement du crédit immobilier, de xxx,xx euros par mois"

au jugement :
"l'attribution de la jouissance du domicile conjugal à M. à titre onéreux, à charge pour lui de régler le crédit immobilier de XXX,XX Euros par mois"